

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE MALZÉVILLE

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024_099

Rapporteur : Bertrand KLING

Objet : Budget 2024 décision modificative n°4

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la Maison commune, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
28	19	27	Bertrand KLING – Irène GIRARD – Jean-Marie HIRTZ – Malika TRANCHINA – Pascal PELINSKI – Stéphanie GRUET – Pierre BIYELA – Daniel THOMASSIN – Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX – Jean-Pierre ROUILLON – Gilles SPIGOLON – Jean-Marc RENARD – Marie-Claire TCHAMKAM – Jessica NATALINO – Jean-Yves SAUSEY – Corinne MARCHAL-TARNUS – Francis SCHILTZ – Salvatore LIVOLSI – Elisabeth DURTESTE -
Date de convocation			Excusé-es :
10 décembre 2024			Gilles MAYER procuration à Irène GIRARD - Philippe BERTRAND-DRIRA procuration à Jessica NATALINO - Agnès JOHN procuration à Elisabeth DURTESTE - Claire FLORENTIN-POIZOT procuration à Malika TRANCHINA - Elisabeth LETONDOR procuration à Daniel THOMASSIN - Alexandra VIEAU procuration à Jean-Pierre ROUILLON - Paul LEMAIRE procuration à Bertrand KLING - Daniel DIREZ procuration à Marie-Claire TCHAMKAM
Date de publication			Absent :
23 décembre 2024			Yves COLOMBAIN
Transmis en préfecture le			
20 décembre 2024			
Rubrique : 7.1			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Salvatore LIVOLSI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2024_014 du 19 février 2024 relative au débat portant sur les orientations budgétaires et au rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n°2024_021 du 8 avril 2024 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n°2024_035 du 27 mai 2024 portant décision modificative n°1 du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n°2024_039 du 1er juillet 2024 portant décision modificative n°2 du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n°2024_076 du 18 novembre 2024 portant décision modificative n°3 du budget primitif pour l'exercice 2024,

Lorsqu'il vote son budget primitif, le conseil municipal prévoit de manière sincère les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Or, des impératifs juridiques, économiques et sociaux, difficiles à anticiper dans leurs conséquences financières, peuvent amener le conseil municipal à voter des dépenses nouvelles et les recettes dégagées pour les couvrir, soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

Le conseil municipal peut donc modifier les prévisions inscrites au budget primitif de l'année par des décisions modificatives jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Ainsi, la décision modificative n°4 de l'exercice 2024 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, pour tenir compte de la consommation effective des crédits et des événements de toute nature intervenus entre temps.

Elle s'inscrit dans la continuité des orientations prises lors de l'élaboration du budget primitif 2024 et se caractérise particulièrement par des écritures d'ordre purement comptable.

Cette décision modificative s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - En dépenses : + 68 386.29€
 - En recettes : + 68 386.29€

- Section d'investissement :
 - En dépenses : - 50 204.23€
 - En recettes : - 65 504,23 €

Il est précisé que les crédits prévus in fine au budget s'élèvent à :

- Section de fonctionnement :
 - 9 094 771,31 € en dépenses et en recettes

- Section d'investissement :
 - En dépenses : 1 898 925.23€
 - En recettes : 3 126 524.33€

Vu l'avis unanimement favorable de la commission finances et ressources humaines du 9 décembre 2024,

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à la majorité

3 voix contre : Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Yves SAUSEY, Salvatore LIVOLSI

approuve la décision modificative n°4 telle qu'annexée à la présente

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING



Le secrétaire de séance,

Salvatore LIVOLSI

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**

54339	COMMUNE DE MALZEVILLE	DM n°4 2024
Code INSEE	COMMUNE DE MALZEVILLE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6065-4221 : Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	0.00 €	180.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615232-512 : Entretien et réparations sur réseaux	0.00 €	60.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	240.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6456-021 : Versement au F.N.C. du supplément familial	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	29 106.29 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	29 106.29 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	13 590.00 €	0.00 €	0.00 €
R-722-020 : Production immobilisée - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	57 996.29 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	13 590.00 €	0.00 €	57 996.29 €
D-65568-52 : Autres contributions	0.00 €	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748-024 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	2 450.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-4238 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	2 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	20 450.00 €	0.00 €	0.00 €
R-74712-020 : Participations Etat - Emplois d'avenir	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 785.00 €
R-7473-4238 : Participations départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 700.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 485.00 €
R-75882-020 : Reprise réserve - Surplus de DMTO	0.00 €	0.00 €	0.00 €	665.00 €
R-75888-021 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
R-75888-4221 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	180.00 €
R-75888-512 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 905.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	68 386.29 €	0.00 €	68 386.29 €

INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	29 106.29 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	29 106.29 €
D-21311-020 : Constructions bâtiments administratifs	0.00 €	4 055.88 €	0.00 €	0.00 €
D-21312-212 : Constructions bâtiments scolaires	0.00 €	41 041.08 €	0.00 €	0.00 €
D-21316-025 : Constructions équipements du cimetière	0.00 €	4 374.38 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-212 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €	931.29 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	3 372.60 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-311 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	4 221.06 €	0.00 €	0.00 €
R-2805-01 : Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ..	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 900.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

54339 Code INSEE	COMMUNE DE MALZEVILLE COMMUNE DE MALZEVILLE	DM n°4 2024
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-28121-01 : Amort. plantations d'arbres et d'arbustes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150.00 €
R-281568-01 : Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70.00 €
R-28181-01 : Amort. installations générales, agencements, aménagements divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60.00 €
R-281828-01 : Amort. autres matériels de transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
R-281831-01 : Amort. matériel informatique scolaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 300.00 €
R-281838-01 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	800.00 €
R-281841-01 : Amort. matériel de bureau et mobilier scolaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10.00 €
R-281848-01 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	400.00 €
R-28188-01 : Amort. autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 400.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	57 996.29 €	0.00 €	13 590.00 €
D-13461-201901-020 : Maison Commune	108 200.52 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1322-201901-020 : Maison Commune	0.00 €	0.00 €	108 200.52 €	0.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	108 200.52 €	0.00 €	108 200.52 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	108 200.52 €	57 996.29 €	108 200.52 €	42 696.29 €
Total Général	18 182.06 €	2 882.06 €	18 182.06 €	2 882.06 €



Décision Modificative n°4 2024

Conseil municipal du 16 décembre 2024

Préambule

BUDGET PRIMITIF

Document de référence de la commune

→ **Y sont autorisées les dépenses :**

Ne peut dépenser plus que ce qui est prévu

→ **Y sont prévues les recettes :**

Peut encaisser plus que ce qui est prévu

ÉVOLUTION
En fonction des besoins

DÉCISION MODIFICATIVE

Document d'ajustement

→ **Tenir compte de la consommation finale effective des crédits et des événements de toute nature intervenus entretemps**



Préambule

La décision budgétaire modificative n°4 s'établit :

- à de la section de **fonctionnement** :
 - ▶ + **68 386,29 € en dépenses**
 - ▶ + **68 386,29 € en recettes**

- à de la section d'**investissement** :
 - ▶ - **50 204,23 € en dépenses**
 - ▶ - **65 504,23 € en recettes**

Elle s'inscrit dans la **continuité des orientations** prises lors de l'élaboration du budget primitif 2024 et se caractérise par des prévisions d'**ordre purement comptable**.

Les travaux en régie

+ 57 996,29€

RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

RECETTES
D'INVESTISSEMENT

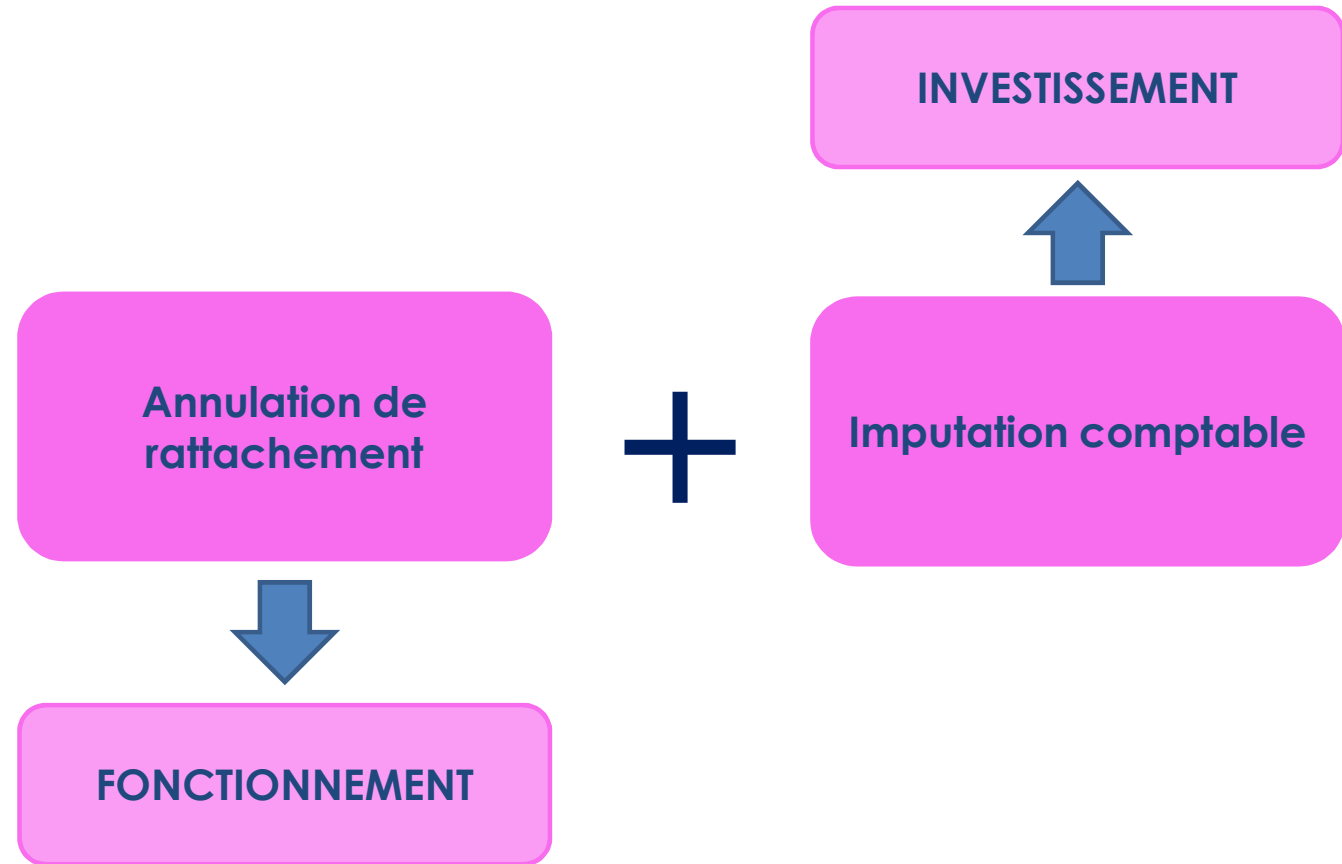
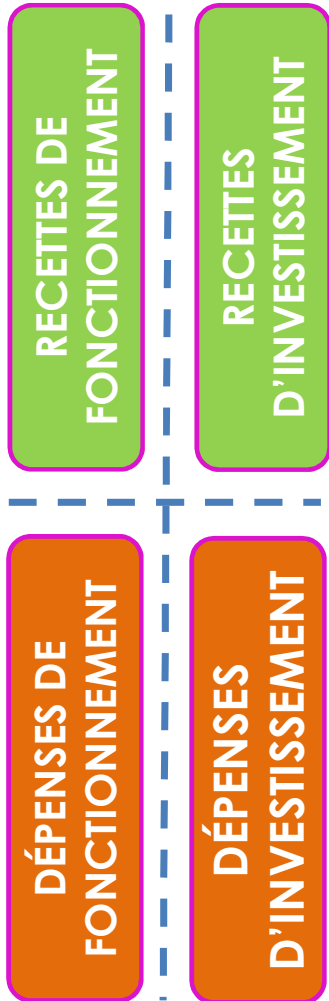
DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

- Fabrication de toilettes sèches
- Fabrication de supports photos pour leur exposition dans les sentier
- Réfection de bureaux en mairie
- Enherbement du cimetière
- Création d'un espace vert à l'école Pasteur
- Rénovation des sanitaires à l'école Pasteur
- Réalisation d'un point d'eau au garage Ferry

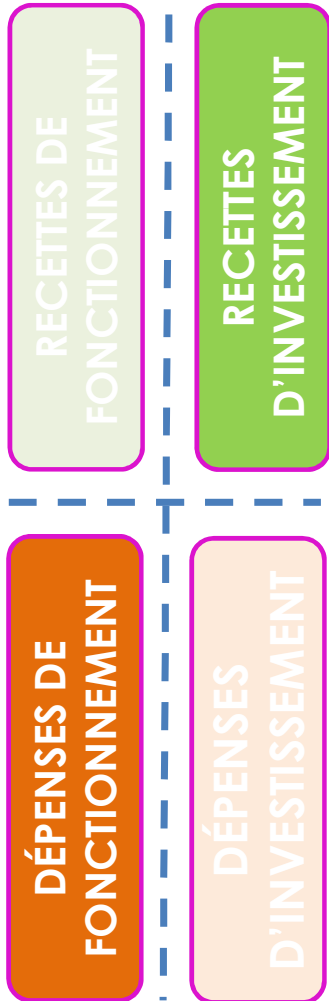
La régularisation comptable

-97 810,52€



L'amortissement des biens

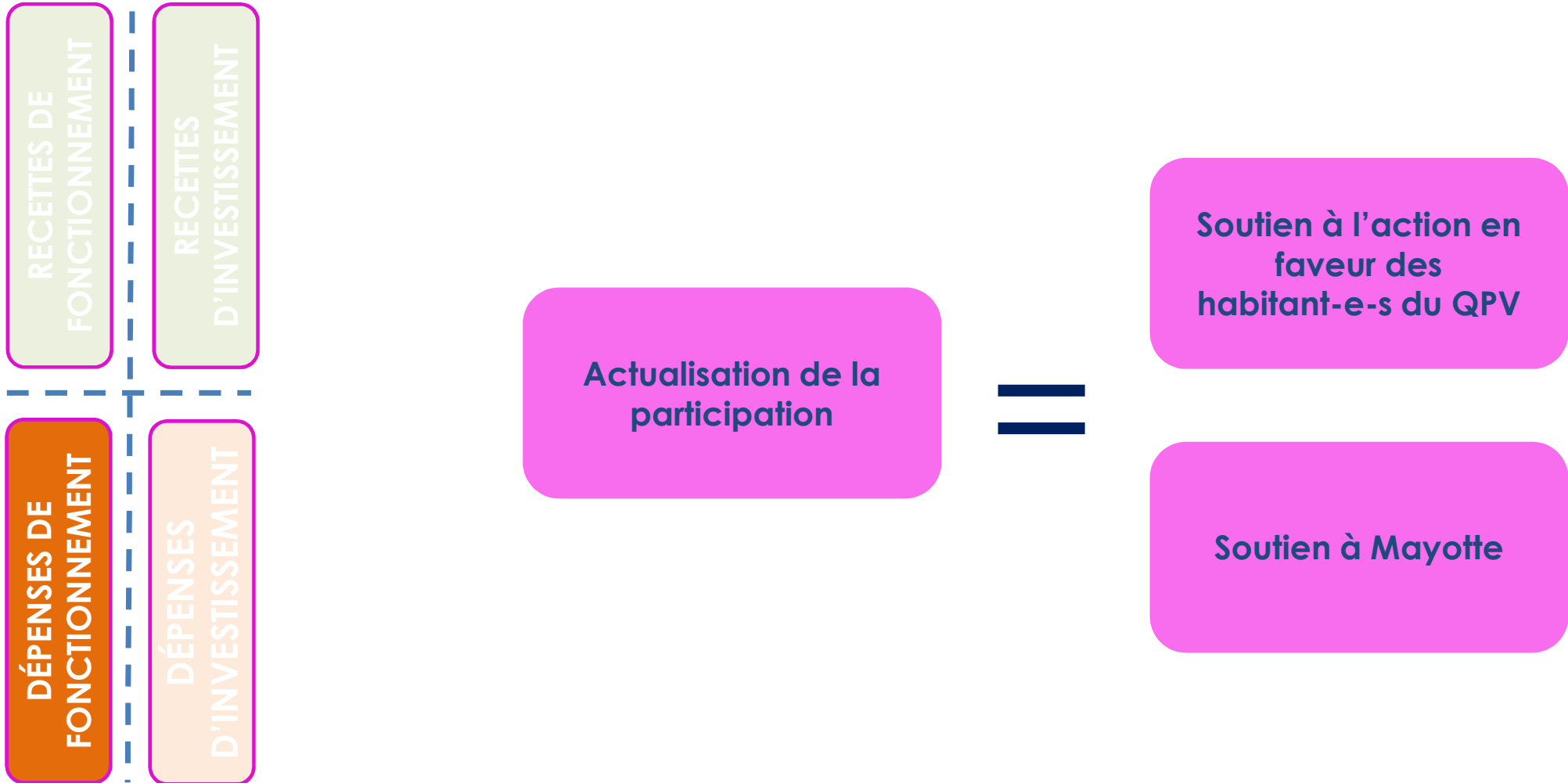
+ 13 590,00€



Passage à la M57 = Amortissement des biens l'année de leur acquisition

Le soutien communal

+ 15 300,00€



**Merci
de
votre
attention !**